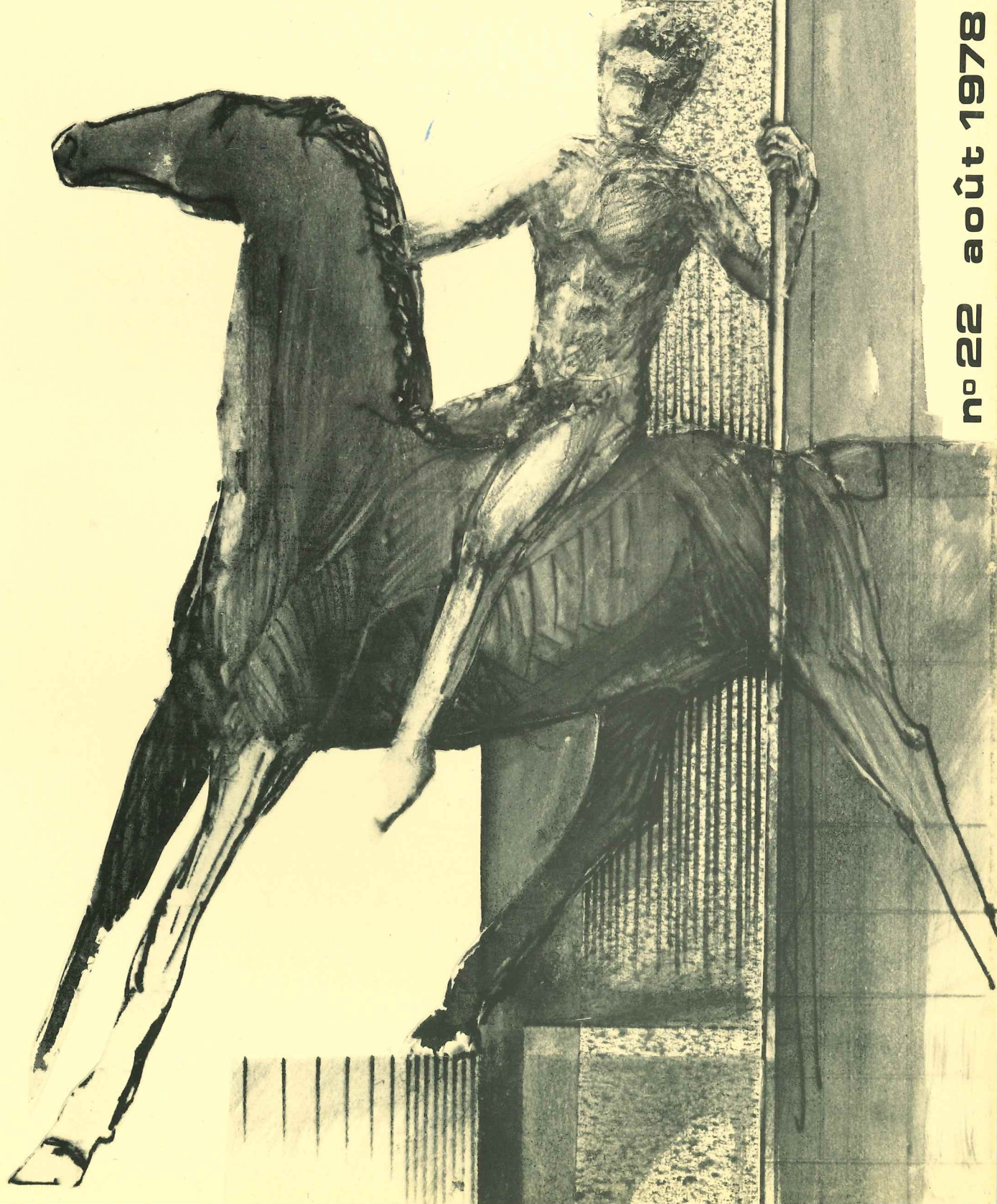


# esb

information



n° 22 août 1978

Un ou vingt-deux ? C'est l'une des questions qui se sont posées à nous au moment de passer d'ESG-Information à ESB-Information. En termes clairs, fallait-il repartir au numéro 1 ou poursuivre la série introduite en 1971 ?

La question n'est qu'apparemment dénuée d'importance. Au moment de l'introduction de la mixité, décision à notre avis heureuse assurant à la fois continuité et cohérence dans le système éducatif de la ville de Fribourg et du district de la Sarine, il faut tout faire pour assurer à la présence des classes mixtes un contexte à la fois adapté mais aussi marqué par l'expérience acquise depuis quelques années.

Alors, nous abandonnons l'idée d'un numéro 1. Nos préoccupations majeures demeurent identiques : disponibilité, concertation, collaboration. Aussi, dès le jour de la rentrée, sommes-nous tous à disposition des parents et des élèves qui souhaitent avoir des explications complémentaires, demander des éclaircissements particuliers, poser des problèmes éducatifs personnels.

Plusieurs fois au cours de l'année qui débute, nous aurons l'occasion d'apporter de nouveaux renseignements, de préciser l'orientation générale de notre démarche. Il suffit, aujourd'hui, de dire que ce qui importe à nos yeux, ce n'est pas seulement l'élève réduit à sa seule relation au savoir, mais l'enfant appréhendé dans sa globalité existentielle, dans la totalité de sa personne face à l'éducateur lui-même perçu dans sa complexité.

C'est dans cet éclairage que l'ESB espère réaliser l'ambition d'être une communauté éducative et promotionnelle.

# LES DIFFERENTS BATIMENTS DE L'ESB

## Bâtiment principal

Ouverture 26 avril 1965

Derrière-les-Remparts 9  
Tél. 22 35 85

abrite

- direction
- secrétariat
- service d'orientation  
scolaire et professionnelle
- 21 classes

**Directeur :** M. Michel Ducrest

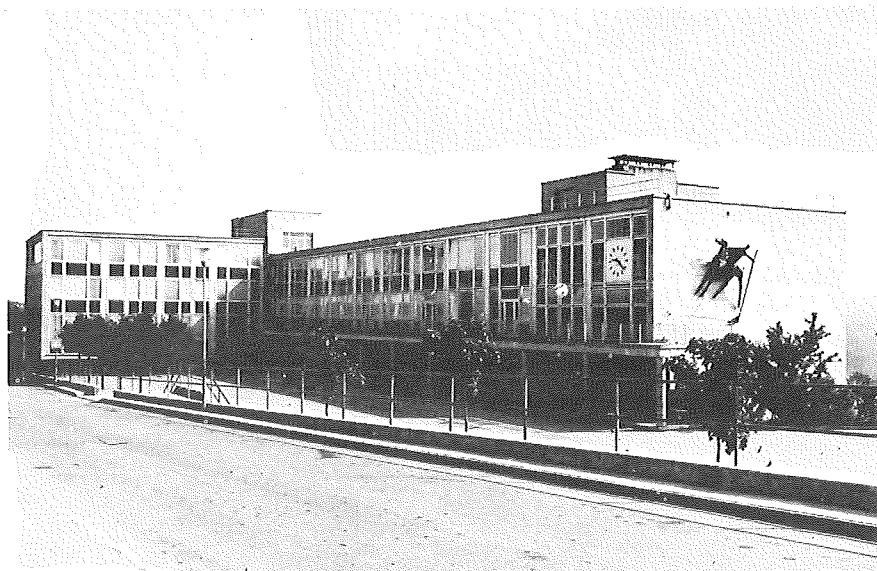
### Maîtres principaux :

M. Jean-Claude Cuennet (classes de 1ère et de 2e)  
M. Pierre Burgy (classes de 3e)

### Service d'orientation scolaire et professionnelle

Tél. (037) 23 40 19

M. Pierre Kaech      M. Jean-Bernard Thévoz



## Ecole du Bourg

Varis Tél. (037) 22 35 85

abrite 6 classes depuis le 1er septembre 1976

**Maître principal :** M. André Bays

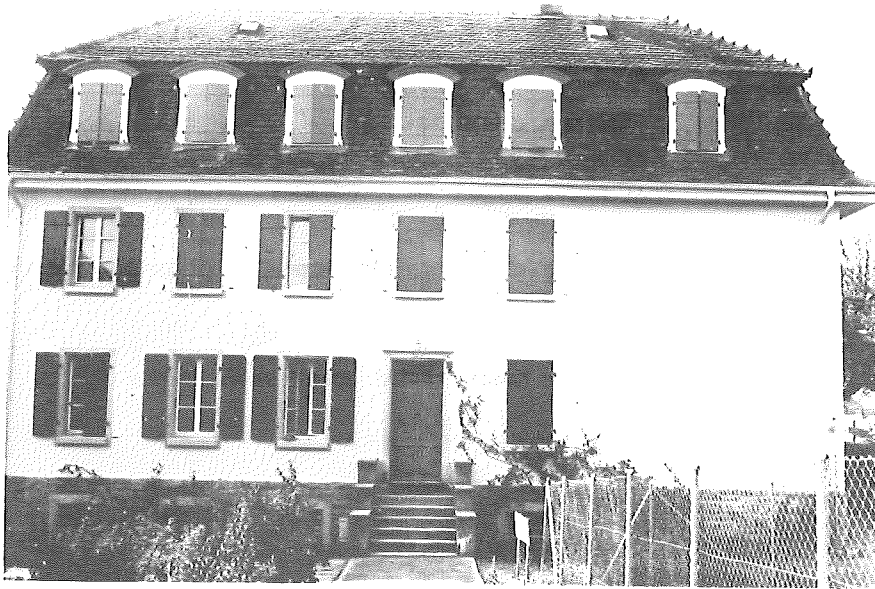


## **Villa Caecilia**

Avenue Général-Guisan 18 Tél. (037) 22 29 81

abrite 5 classes de section pratique depuis le 1er septembre 1973

**Maître principal :** M. Bernard Carrel



## **Piscine du Levant**

Les élèves de 1ère, de 2e et de section pratique se rendent à la piscine pour l'enseignement de la natation à raison de deux heures toutes les deux semaines.



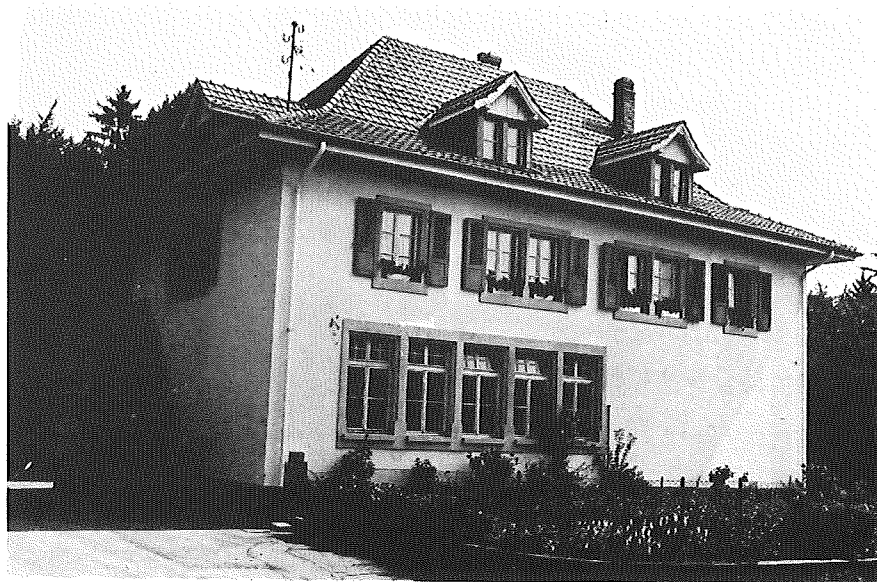
## **Corjolens**

1754 Corjolens

Tél. (037) 30 12 86

abrite 2 classes de section pratique depuis le 1er septembre 1974

**Responsable du bâtiment:** M. Georges Maillard



## **Centre AI de Villars-Vert**

Les garçons fréquentant les classes de section pratique de Corjolens se rendent à l'atelier de ce Centre pour l'enseignement des travaux manuels.



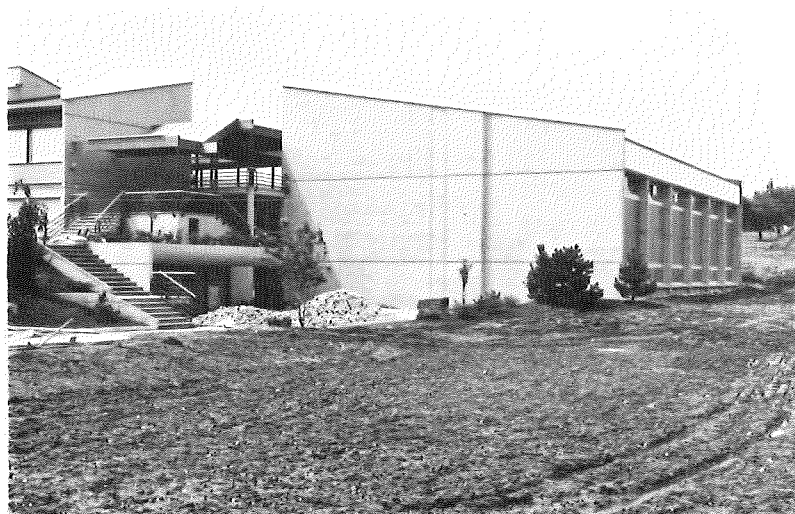
### **Ecole primaire de Neyruz**

Les jeunes filles des classes de Corjolens s'y rendent pour l'enseignement ménager.



### **Centre scolaire d'Avry-sur-Matran**

Les élèves des classes de Corjolens se rendent à la halle de ce Centre pour l'enseignement de la gymnastique.



## RENSEIGNEMENTS UTILES

### A

#### Absences

Lorsqu'en raison d'une maladie ou de tout autre motif imprévisible, des élèves ne peuvent se rendre en classe, leurs parents informent immédiatement par téléphone

- le secrétariat de l'ESB (22.35.85) pour tous les élèves fréquentant une classe logée dans le bâtiment principal ou dans celui du Bourg
- M. Bernard Carrel (22.29.81) pour les élèves des classes de la Villa Caecilia
- les maîtres de classe pour les élèves se rendant à Corjolens.

A leur retour, les élèves apportent, sur formule ad hoc, une excuse écrite signée de leurs parents et la présentent au maître principal de leur groupe.

#### Amendes

La législation scolaire prévoit que la Préfecture inflige des amendes en cas d'absences illégitimes. Dans le cadre scolaire proprement dit, les amendes ne peuvent être infligées que s'il y a eu des dégâts au bâtiment ou aux installations. Les montants récoltés alimentent un "Fonds social" destiné à apporter un modeste appui aux familles en difficultés financières. Celles-ci peuvent donc formuler des demandes d'aide, adressées au directeur de l'Ecole.

#### Assurances

Les assurances maladies et accidents sont prises en charge par les parents; l'expérience montre qu'une assurance responsabilité civile peut éviter des surprises désagréables et une assurance vol simple permettre le remplacement de "choses" qui ont disparu. Dans ces domaines, l'Ecole n'assume aucune responsabilité.

A titre complémentaire, une assurance scolaire contre les accidents prend en charge les frais non couverts par l'assurance de base. En cas d'accident de leur enfant, même s'il se passe en dehors de l'école, les parents signalent le cas à leur assurance de base et en informent aussi l'Assurance scolaire contre les accidents, Ch. des Cliniques 17, 1700 Fribourg, tél. 22.92.80. Au moment du règlement final, ils transmettront à la même adresse les documents permettant le remboursement de la part financière mise à leur charge par leur propre assurance.

Lorsqu'un accident a lieu à l'école, le secrétariat doit être averti (il arrive en effet que des élèves n'informent personne d'un accident bénin). L'annonce du cas à l'Assurance scolaire contre les accidents se fait alors par l'Ecole et les parents en reçoivent confirmation.

## B

### Bibliothèque

Dans le bâtiment principal, une bibliothèque est ouverte aux élèves. Plus de trois mille ouvrages y sont proposés, allant des livres d'information et de références aux romans et aux lectures de délasserment en passant par les encyclopédies et les dictionnaires.

Elle est ouverte chaque jour de classe de 13h20 à 13h50 et de 15h45 à 16h45.

### Bourses

Les bourses d'études et d'apprentissage ne sont accordées qu'à des jeunes gens et jeunes filles âgés de plus de seize ans. Durant la scolarité obligatoire de leurs enfants, les parents peuvent s'adresser à Pro Juventute, rue Abbé-Bovet 6, Fribourg, tél. 22.12.74.

## C

### Cadeaux

Tant en raison des excès qu'ils ont amenés il y a quelques années que du caractère ambigu de certaines générosités, les cadeaux appartiennent au domaine de l'interdit lorsqu'ils sont destinés, par les parents des élèves, à n'importe quel collaborateur de l'ESB. Les parents voudront bien s'en souvenir en toute circonstance et notamment à la période de Noël.

### Carnets de devoirs

Chaque élève possède un carnet de devoirs dans lequel il est tenu d'inscrire ses tâches quotidiennes. Ce document contrôlé et signé chaque semaine par le maître de classe et par les parents assure également, grâce aux annotations, remarques et autres avis qui y sont inscrits, un lien entre l'Ecole et la famille.

### Calculatrices de poche

Durant les leçons de mathématique, les élèves ne sont pas autorisés à utiliser des calculatrices de poche; les vertus du calcul opératoire justifient aujourd'hui encore la pratique d'exercices traditionnels correspondant à une sorte de lutte contre l'"analphabétisme arithmétique". Par contre, dans les classes de 3e année, en section commerciale, les élèves peuvent et seulement dans certains exercices de comptabilité et de calcul commercial utiliser une calculatrice électronique. De toute façon, il n'y a jamais d'obligation d'achat.

### Changement d'adresse

Toute modification intervenant dans l'adresse ou le numéro de téléphone des parents des élèves doit être communiquée sans délai au secrétariat de l'Ecole.

### Comportement

Une mention figurant dans le bulletin trimestriel prévoit l'attribution à chaque élève d'une note de comportement. Par là, les écoles secondaires fribourgeoises fournissent une appréciation qui se distingue d'une évaluation de la performance scolaire proprement dite. Elles veulent ainsi donner une indication sur la tenue générale de l'élève dans le cadre scolaire, sur son attitude face aux exigences demandées. Cette note qui est arrêtée par le Conseil de classe (réunion groupant les maîtres chargés de l'enseignement des disciplines fondamentales, le maître principal du groupe et le directeur) est baissée lorsqu'il y a eu des incartades dans la discipline, des manques à l'honnêteté, des négligences répétées. Dans certains cas, la note de comportement permet aussi de corriger l'image laissée par des notes scolaires médiocres.

## Congé

Toutes les demandes de congé doivent être faites par écrit et à l'avance (on peut assurer le lecteur que le pléonasme n'est qu'apparent); elles sont rédigées par les parents qui sont seuls compétents pour entreprendre cette démarche. Elles sont remises au maître principal du groupe de classes auquel appartient l'élève. Les requêtes portant sur une absence de plus de deux jours sont adressées au directeur de l'Ecole. Les demandes de congé pour participer à des manifestations sportives sont accordées pour une journée au maximum durant toute l'année scolaire.

## Course d'école

En raison de leur caractère souvent suranné, les courses d'école ont été supprimées au profit d'autres sorties s'insérant dans une démarche didactique élargie : visites d'expositions, excursions botaniques, voyages d'information professionnelle, découverte de sites historiques ou archéologiques.

# D

## Découpage de l'année scolaire

L'année scolaire est divisée en trois trimestres au terme desquels les résultats scolaires sont appréciés par des notes adressées aux parents. Pour égaliser la longueur des trimestres, les trois périodes sont ainsi fixées pour 1978-1979 :

1er trimestre : 28 août - 1 décembre  
2e trimestre : 4 décembre - 16 mars  
3e trimestre : 19 mars - 29 juin

Pour les disciplines fondamentales, des résultats intermédiaires sont communiqués à la "mi-trimestre" et parviendront aux parents

- le 18 octobre 1978 (ou le jour de la réunion de parents)
- le 7 février 1979 (ou le jour de la réunion de parents)
- le 16 mai 1979.

## Dépannage scolaire

Une fois par semaine et pour chacune des trois années, un professeur est à disposition des élèves, de 15h45 à 16h30, pour apporter des compléments d'explications sur des matières mal comprises et pour faciliter le rattrapage d'élèves en difficultés. Ces cours que les élèves

fréquentent librement, faisant en même temps l'apprentissage du sens de leur responsabilité, ont lieu selon le plan suivant :

		<u>1ère</u>	<u>2e</u>	<u>3e</u>
français	lundi	salle 46	salle 36	----
allemand	jeudi	salle 44	salle 14	salle 41
mathématique	mercredi	salle 46	salle 13	salle 17

Pour les élèves des classes de 2e et de 3e année, il y a également la possibilité d'effectuer des exercices complémentaires de dactylographie le mardi de 15h45 à 16h30.

### Devoirs

Les devoirs à domicile constituent, dans le système actuel, l'un des éléments indispensables à une formation de base sérieuse. En proposant des exercices de mémorisation et d'application de matières exposées en classe, ils doivent permettre à l'élève de se situer, de contrôler son degré de compréhension et ses facultés d'exploitation. Si, dans des circonstances normales, les devoirs à domicile doivent être faits par l'élève sans aide extérieure, l'expérience montre qu'un contrôle des parents est le plus souvent nécessaire.

### Directeur

Chargé de "la responsabilité générale de l'Ecole", le directeur est, sur rendez-vous, à disposition de tous; il prie les parents de ne pas l'appeler par téléphone à son domicile, mais répondra par contre, avec plaisir, durant les heures de bureau, aux appels adressés au 22.35.85.

**E**

### Etudes surveillées

Voir informations particulières page 20.

**F**

### Frais scolaires

Au degré secondaire, les parents participent aux frais scolaires. La facture qui leur a été adressée présente en détail la destination des montants réclamés. Les familles ainsi que les mères qui assument seules la charge de leurs enfants et qui éprouvent des difficultés à effectuer le versement demandé peuvent obtenir une réduction voire une annulation de la facture. Les demandes motivées sont adressées par écrit au directeur.

# M

## Maîtres principaux

Les maîtres principaux partagent avec le directeur les responsabilités de l'Ecole dans les domaines de l'organisation, de l'encadrement général des élèves, des équipements, de l'application du programme et des règlements.

## Matériel scolaire

Tous les livres de classe sont remis aux élèves à titre de prêt. Ceux-ci reçoivent aussi de l'Ecole cahiers, classeurs, feuilles, carnet de devoirs. Selon l'importance des activités entreprises, une participation complémentaire est demandée aux parents pour les travaux manuels. Les ouvrages de classe remis à titre définitif, par exemple les ouvrages utilisés en lecture suivie dès la 2e oeuvre, le matériel de dessin et la tenue de gymnastique uniforme, sont achetés par les élèves et ne figurent pas dans la facture adressée aux parents.

## Médecin scolaire

Le Service sanitaire des Ecoles de la Ville effectue chaque année des contrôles Morro (dépistage de la tuberculose) et conduit une investigation plus approfondie auprès des élèves de 2e année. Tous les deux ans, les élèves sont soumis à un examen radiographique; le prochain aura lieu durant l'année scolaire 1979-1980.

# O

## Orientation scolaire et professionnelle

Un service d'orientation scolaire et professionnelle, intégré à l'Ecole, fonctionne sous la responsabilité de deux psychologues. Après une première sensibilisation effectuée dans les classes de 1ère année, il assure, dans une perspective de continuité, l'information professionnelle et scolaire ainsi que l'orientation de tous les élèves. Le service OSP collabore avec les professeurs et la direction à la solution de problèmes relevant de la psychologie scolaire. Il est au service des parents pour tenter de répondre à toutes leurs questions concernant l'avenir scolaire et professionnel des enfants. Une séance d'information est fixée au 9 novembre (voir page 22).

# P

## Parents

L'ESB s'efforce d'instaurer et de maintenir une collaboration étroite avec la famille; les contacts sont entretenus de plusieurs manières :

- ESB-Information
- Circulaires destinées aux parents
- Réunions de parents (voir page 22)
- Entretiens individuels (voir Qui ?)

# Q

## Qui répondra à vos questions ?

Si vous avez un problème de n'importe quel ordre à résoudre concernant votre enfant, vous pouvez vous adresser à l'un des collaborateurs de l'Ecole (liste pages 16 et 17). Dans les cas simples, un entretien téléphonique peut suffire; il sera parfois nécessaire de demander un rendez-vous pour un entretien individuel.

- le maître de classe a le contact le plus fréquent avec votre enfant; il assure un encadrement personnalisé et veille à une bonne coordination des efforts éducatifs (liste des maîtres de classe page 15).
- le professeur de branche peut apporter dans le domaine de son enseignement des informations précises et conseiller parents et élèves sur le travail scolaire.
- le maître principal intervient lorsque des problèmes de comportement ou d'insuffisances caractérisées apparaissent.
- le conseiller d'orientation peut répondre aux questions d'information et de choix professionnel; il est à même de donner des indications sur les possibilités de carrières dans les domaines les plus divers. Il peut également offrir une aide psychologique aux élèves en difficulté et conseiller certains traitements spécifiques (rééducation de dyslexie par exemple).
- le directeur se tient lui aussi à disposition des parents pour discuter de tous les problèmes qu'ils souhaitent lui soumettre.

# R

## Rattrapage

Des cours de rattrapage sont organisés, durant la première partie de l'année scolaire, pour les élèves qui ont changé d'orientation; ils ont lieu, en 3e année, dans les disciplines spécifiques que sont la dactylographie et la comptabilité.

### Règlement

Parents et enfants trouveront, à la page 27, le règlement des élèves. Ils constateront que ce document a été rédigé dans la perspective d'un contrat éducatif et non dans l'option d'un catalogue d'interdictions.

## S

### Secrétariat

Le secrétariat de l'Ecole assure un service de réception et d'information; en liaison exclusive avec la direction, il effectue les travaux administratifs et comptables.

### Soupers de classe

Depuis quelques années, dès que la fin de l'année scolaire approche, la mode est aux soupers de classe. Pourtant, en raison d'expériences franchement négatives, la direction de l'Ecole n'autorise plus, dans un contexte qui engage sa responsabilité, ce genre de manifestation. Les parents doivent en conséquence savoir que si des soupers de classe s'organisent ici et là, l'Ecole en est absente et qu'il serait peut-être bon de se préoccuper vraiment de ce qui s'y passe.

### Stages pré-professionnels

En cours d'année, durant les pauses que constituent les interruptions de cours, les élèves qui se trouvent en dernière année de scolarité obligatoire, ont la possibilité d'effectuer des stages pré-professionnels destinés à contrôler un choix provisoirement arrêté. Ils reçoivent à ce sujet, de la part des conseillers d'orientation, toutes les informations utiles. Les élèves des classes de section pratique effectuent tous, sur le temps de classe, un stage pré-professionnel.

## V

### Vélocoteur

Moyen de locomotion commode et symbole d'un certain affranchissement, le vélocoteur est entré dans les mœurs de beaucoup de jeunes dès l'âge de 14 ans. Il y provoque des manifestations envahissantes, bruyantes et parfois dangereuses. L'Ecole espère maintenir sa position libérale, mais se trouvera peut-être contrainte, demain, de limiter l'utilisation des vélocoteurs.

Il est utile de dire aussi que l'Ecole n'assume aucune responsabilité lorsque des dégâts sont causés aux vélocoteurs déposés au garage du bâtiment principal.

## MAITRES DE CLASSE

1A Mlle Anne-Marie ZBINDEN  
1B Mme Marie-Claire PYTHON  
1D M. Robert SCHUWEY  
1G Mlle Christiane BRULHART  
1H M. Albert BRODARD  
1K M. Marcel GAUTRON  
1L Mlle Alexandra VUICHARD  
1M M. Jean KIRSCH  
1N M. Nicolas GISLER

2A M. Roland GOUMAZ  
2B M. André BAYS  
2C M. Daniel BONGARD  
2D M. Léon GURTNER  
2E M. Pierre PIQUE  
2F M. Marc MAILLARD  
2G M. Louis GIRARD  
2H M. Jean-Bernard LEIBZIG  
2K M. Christian SCHWAB

3A M. Francis GUILLAUME  
3B M. Jean-Maurice RAPPAZ  
3C M. Daniel PROGIN  
3D M. Alfons GRUENENFELDER  
3E M. Daniel STEVAN  
3F M. Edmond DARBELLAY  
3G M. Louis GISLER  
3H M. Pierre REPOND

P1 M. Louis DESPONT  
P2 M. Michel BARRAS  
P3 M. Francis MORET  
P4 M. André RYSER  
P5 M. Bernard CARREL  
P6 M. Georges SCHNEUWLY  
P7 Mlle Marianne RUDAZ  
P8 M. Georges MAILLARD

## PERSONNEL DE L'ESB

### 1. DIRECTION

DUCREST Michel	directeur	Av. du Moléson 10	22.48.97
BURGY Pierre	sous-directeur	Rte Henri-Dunant 7	22.56.41
BAYS André	maître principal, Bourg	Beaumont 14	24.32.31
CARREL Bernard	maître principal, section P	Rte Henri-Dunant 9	23.45.44
CUENNET Jean-Claude	maître principal, ESB	Montrevers 25	22.47.61

### 2. CORPS ENSEIGNANT

BARRAS Michel	Vignettaz 51	24.41.24
BAYS André	Beaumont 14	24.32.31
BONGARD Daniel	Rue Reichlen 4	22.83.93
BOURQUI Suzanne, Mme	Au Cuillieray, 1784 Courtepin	34.23.42
BOVET Michelle, Mlle	Rue de Morat 242	23.33.69
BRODARD Albert	Imp. Lorette, 1722 Bourguillon	22.23.38
BRULHART Christiane, Mlle	1751 Corserey	30.15.29
BURGY Pierre	Rte Henri-Dunant 7	22.56.41
CARREL Bernard	Rte Henri-Dunant 9	23.45.44
CUENNET Jean-Claude	Montrevers 25	22.47.61
DARBELLAY Edmond	1754 Rosé	30.16.49
DESPONT Louis	Champ-des-Fontaines 29	26.31.34
DUCREST Michel	Av. du Moléson 10	22.48.97
GAUTRON Marcel	1754 Rosé	30.16.24
GENDRE Claude	3185 Schmittten, Wiler	44.25.39
GENOUD Paul	Prairie 24, 1723 Marly	46.16.50
GENOUD Nicolas	1751 Prez-vers-Noréaz	30.14.00
GIRARD Louis	Champ-des-Fontaines 26	26.13.09
GIROUD Gérald	Rte de la Broye 13	26.38.69
GISLER Louis	1772 Grolley	45.28.25
GISLER Nicolas	Ch. du Croset, 1752 Villars-sur-Glâne	24.56.86
GOUMAZ Roland	Ch. des Grottes 14	26.35.02
GRUENENFELDER Alfons	Rue d'Or 20	22.20.85
GUHL Martine, Mme	Rue des Alpes 28	23.47.65
GUILLAUME Francis	Rue Grimoux 18	23.48.38
GURTNER Léon	Louis-Chollet 5	22.28.30
HAUSER Christiane, Mme	Ch. Ste-Agnès 10	26.29.24
KIRSCH Jean	Praz-des-Riaux 3	24.00.32
LEIBZIG Jean-Bernard	Sentier Daler 2	24.73.61
MAILLARD Georges	1711 Chésopelloz	45.28.45
MAILLARD Marc	1753 Matran	24.71.75
MONNEY Bernard	Grand-Pré 1	24.93.96
MONNEY Pierre	Imp. St-Sébastien 1, 1723 Marly	46.19.19
MOREL Bernard	1782 Lossy	45.16.86
MORET Francis	1781 Courlevon	34.22.42

OEHEN Hélène, Mme	1751 Neyruz	37.18.76
PERROUD Claudine, Mme	Torry 1	26.34.23
PIQUE Pierre	Rte de Villars 40	24.71.08
PORTMANN Joseph, abbé	Imp. des Rosiers 2	24.36.52
PROGIN Daniel	Imp. de la Colline 4, 1723 Marly	46.35.49
PYTHON Marie-Claire, Mme	Rte de la Gruyère 2	24.99.69
RAPPAZ Jean-Maurice	Rte Louis-Braille 23	26.35.76
REPOUD Pierre	Ch. des Grottes 14	26.20.37
RUDAZ Marianne, Mlle	Rte de Villars 25	22.50.69
RYSER André	Imp. de la Butte 1	24.62.29
SANSONNENS Bernard	Monséjour 39	24.72.54
SCHMIED Claude, pasteur	Au Grand Clos, 1754 Avry-Rosé	30.12.95
SCHNEUWLY Georges	Av. Général-Guisan 26	26.12.53
SCHUWEY Robert	Pré-Vert 6	26.15.84
SCHWAB Christian	Au Moulin, 1482 Montet	65.11.71
SCHWALLER Jean-Marc	1782 Belfaux	45.16.53
SPARENBERG Charles	Champriond 3	24.59.50
STEVAN Daniel	Rue de Lausanne 93	23.41.56
URRUTIA Rubben	Flurweg, 1781 Jeuss	74.17.77
VUICHARD Alexandra, Mlle	Rue des Alpes 38	22.68.78
ZBINDEN Anne-Marie, Mlle	1725 Posieux	31.12.46

### 3. ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

KAECH Pierre	Ch. des Cliniques 27	24.10.52
THEVOZ Jean-Bernard	Rte de Chésalles 10, 1723 Marly	46.39.57

### 4. SECRETARIAT

RISSE Francine, Mlle	Av. Jean-Bourgknecht 16	26.25.49
----------------------	-------------------------	----------

### 5. CONCIERGERIE

SCHNEIDER Charles	Derrière-les-Remparts 9	23.41.88
-------------------	-------------------------	----------

An die Eltern deutscher Muttersprache

DEUTSCH

Verehrte Damen,

Sehr geehrte Herren,

Im Laufe des Schuljahres werden Sie mehrmals schriftliche Mitteilungen der Schule erhalten. Dabei können vielleicht Fragen Ihrerseits auftreten : diese können Sie in Ihrer eigenen Muttersprache einer unserer Sekundarlehrerinnen stellen :

Fräulein Michelle Bovet, rue de Morat 242, Fribourg Tel. 23.33.69  
die auch alle weiteren Anfragen zur Erlangung von Ihnen nützlichen Auskünften gerne entgegennehmen wird.

Ai parenti di lingua italiana

ITALIANO

Gentili Signore,

Egregi Signori,

durante l'anno scolastico riceverete, a più riprese, comunicazioni scritte da parte della scuola. Le questioni ch'esse potrebbero suscitare, come d'altronde tutte le domande d'informazioni a voi utili, possono essere indirizzate nella vostra propria lingua, a uno dei professori di scuola :

Signor Pierre Piqué, Rte de Villars 40, Fribourg Tél. 24.71.08

A los padres de familia de lengua española

ESPAÑOL

Señoras.

Señores.

Varias veces, durante el año escolar, Vds. recibirán comunicaciones escritas de la Escuela. Si después de leerlas necesitan hacer alguna pregunta, si por otra parte quieren pedir todos los informes que les serian útiles, pueden dirigirse, en su propio idioma, a uno de los profesores de la Escuela :

Señor Pierre Piqué, Rte de Villars 40, Fribourg Tél. 24.71.08  
que les atendera.

To the English speaking parents

ENGLISH

Dear Ladies/Gentlemen,

Several times, during the school year, you will receive information related to school matters. Questions which may arise thereof and, also, all additional inquires you may deem useful to knowledge, should be addressed in your own language to one of the school teachers

Mr Rubben Urrutia, Flurweg, 1781 Jeuss tel. 74.17.77

# ORGANISATION DE L'ESB

## 1. Objectifs

L'enseignement donné à l'ESB s'étend sur un cycle de trois ans; selon les classes suivies, les élèves peuvent ensuite

- poursuivre des études : sections scientifique (maturité C) ou socio-économique (maturité E) dans les collèges, formation générale et pédagogique à l'Ecole normale, Ecole cantonale préparatoire aux professions paramédicales (ECPM);
- entrer en apprentissage dans un secteur technique (par ex. Ateliers du Technicum) artisanal ou commercial.

L'Ecole s'efforce de préparer l'insertion active de ses élèves dans la société en leur offrant le cadre d'une communauté éducative ainsi que l'appui d'une orientation scolaire et professionnelle continue.

A la fin de la 3e année, les élèves qui en ont réussi les épreuves reçoivent le Certificat cantonal d'études secondaires.

## 2. Organisation

Première année : tous les élèves suivent un enseignement de type général; le choix de la lettre qui désigne la classe n'a pas de signification particulière.

Deuxième année : la composition et le programme des classes tiennent compte d'orientations fixées au moins provisoirement. Pour être admis dans une classe C ou E, l'élève doit, en principe, obtenir à la fin de sa première année une moyenne de 4,75 dans les branches éliminatoires et de 4,75 également en moyenne générale.

Troisième année: section C

conduit en principe les élèves aux études scientifiques (maturité fédérale type C), à l'Ecole normale, à l'Ecole préparatoire aux professions paramédicales (ECPM).

section E

conduit en principe les élèves à l'Ecole supérieure de commerce, maturité fédérale type E (socio-économique), à l'Ecole normale, à l'ECPM.

section F

conduit en principe les élèves vers un apprentissage de type commercial.

section G

générale (anciennement technique) conduit les élèves aux divers apprentissages de l'artisanat ou de l'industrie.

Section P : regroupe, durant un cycle de deux ans, les élèves qui s'orientent vers un apprentissage manuel et qui tirent profit d'une organisation reposant sur des exigences scolaires adaptées.  
(anciennement OP)

## ETUDE SURVEILLEE

On a évoqué brièvement, à la page 11, l'importance et le sens des devoirs à domicile. En raison des attentes prolongées imposées à de nombreux élèves dont l'heure de départ d'un train ou d'un autobus ne coïncide pas avec la fin des cours, l'Ecole organise, dès le 31 août 1978, chaque soir, de 15h45 à 17h15, du lundi au vendredi, une étude surveillée.

Cette étude regroupe dans la grande salle du bâtiment principal de nombreux participants. Il n'est malheureusement pas possible de mettre en place le même "service" à l'Ecole du Bourg et à la Villa Caecilia. Les élèves qui s'y trouvent ont par contre la possibilité de se joindre à leurs camarades Derrière-les-Remparts. Telle qu'elle est organisée, l'étude permet aux élèves de travailler dans de bonnes conditions de tranquillité. En raison de la participation nombreuse, il est pratiquement impossible que le surveillant apporte aux élèves des explications sur des matières difficiles ou mal comprises. Pour cela, d'autres formes d'aides compensatoires sont mises en place : appui pédagogique assuré par le maître de classe en première année, dépannage scolaire dans les disciplines fondamentales pour toutes les classes (description page 10).

La participation à l'étude, qui ne fait plus l'objet de frais supplémentaires, est réservée, en priorité, aux élèves qui n'habitent pas la Ville de Fribourg.

En dehors des permissions motivées, présentées par écrit et demandées à l'avance au maître principal, la présence des élèves inscrits est obligatoire. Un contrôle régulier est exercé. Les inscriptions sont données pour la durée du trimestre; elles peuvent pourtant être modifiées en tout temps par avis écrit des parents.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler enfin que la participation d'un enfant à l'étude ne libère pas ses parents de toute responsabilité dans le domaine de l'intérêt qu'ils doivent porter à son travail et du contrôle qu'ils doivent exercer.

Important : tous les parents des élèves fréquentant une classe du bâtiment principal ou de l'Ecole du Bourg remplissent la fiche se trouvant à la page 31.

L'éducation physique et sportive apparaît à raison de trois heures hebdomadaires dans l'emploi du temps de tous les élèves de l'Ecole. Il s'agit en réalité d'une moyenne puisque des exigences dictées par l'éloignement de la piscine nous ont imposé un système d'alternance avec des disciplines d'éveil et qui se traduit en réalité par 2 heures pour une semaine et 4 heures pour la suivante.

Depuis plusieurs années aussi, l'une des semaines de classe du 2e trimestre a été consacrée à des activités sportives. Tout en proposant un exercice profitable à une époque où la diminution de l'effort physique n'est plus à illustrer, nous avons pensé développer des qualités humaines, esprit de camaraderie, entraide dans un contexte différent de celui de la salle de classe. Il est par ailleurs évident que les élèves retirent de cette semaine un plaisir tout particulier.

L'année dernière, à pareille époque, nous avons questionné les parents en leur demandant leur avis sur le maintien de la semaine de sport. Les réponses ont balayé toutes les hésitations qui pouvaient subsister puisque sur 750 avis exprimés, il n'y a pas eu 10 opinions négatives. On comprendra en conséquence qu'on ne renouvelle pas l'enquête cette fois-ci.

Le choix des dates réservées à la semaine de sport constitue un problème difficile. Aucun critère météorologique ne peut hélas assurer un enneigement satisfaisant. Il faut en outre tenir compte d'exigences pédagogiques et éviter des interruptions trop nombreuses dans l'effort scolaire.

Tout cela nous amène à reconduire l'expérience de 1977 et à fixer la semaine de sport du 18 au 22 décembre. Cette période marque l'aboutissement d'un long effort et permet de terminer le trimestre, pour autant que la neige soit là, de manière moins exigeante mais pourtant totalement salubre.

Il est utile de préciser que les parents des élèves qui choisissent de pratiquer le ski devront prendre en charge une part importante des frais de transport ainsi que ceux des remontées mécaniques.

Tous les parents des élèves de l'Ecole sont priés de remplir, avec leur enfant, la fiche se trouvant à la page 31.

## REUNIONS DES PARENTS

Les réunions de parents constituent l'une des formes à travers laquelle une collaboration profitable peut s'établir entre l'école et la famille. Même si les parents reçoivent par cette revue des informations abondantes, il y aura forcément des explications complémentaires à apporter aux questions restées en suspens. Il y aura aussi pour les professeurs de l'Ecole une première occasion d'apporter aux parents de leurs élèves des renseignements utiles sur le travail et les résultats scolaires.

C'est pourquoi, renouvelant la pratique introduite ces dernières années, nous organiserons, en octobre, des réunions qui grouperont les parents selon le degré fréquenté par leurs enfants, aussi bien dans les classes de Fribourg que dans celles de Corjolens. Ces réunions se dérouleront selon le plan suivant :

- 1) parents d'élèves de 1ère année : lundi 16 octobre, 20h15, ESB Fribourg  
Sujet principal : les problèmes d'adaptation à l'école  
secondaire
- 2) parents d'élèves de 2e année  
et des classes P : mercredi 18 octobre, 20h15, ESB Fribourg  
Sujet principal : le carrefour important d'une 2e secondaire
- 3) parents d'élèves de 3e année : vendredi 20 octobre, 20h15, ESB Fribourg  
Sujet principal : objectifs et exigences d'une dernière  
année d'école

Les professeurs de classe et les maîtres chargés de l'enseignement des disciplines fondamentales (français, allemand, mathématique) assisteront aux réunions. Ils pourront apporter, à l'issue de la séance, des renseignements aux personnes qui le désireraient. Ils remettront, par la même occasion, la fiche des notes de mi-trimestre aux parents présents.

Nous souhaitons que les parents prennent bonne note de la date de ces séances et qu'ils y participent nombreux.

En outre, les conseillers d'orientation de l'ESB, MM Pierre KAECH et Jean-Bernard THEVOZ, présenteront, aux parents des élèves intéressés par le sujet, les problèmes du choix et du placement scolaire et professionnel. Ils auront en même temps l'occasion de présenter les diverses mesures d'aide que peut fournir leur service. Cette séance aura lieu le

jeudi 9 novembre à 20h15  
à la grande salle de l'ESB.

## EDUCATION SEXUELLE

Pendant longtemps, les problèmes de la sexualité ont été entourés d'un voile épais. Ils apparaissent aujourd'hui sous une forme de défoulement agressif, remplissent une certaine presse généralement bien exposée à la devanture des kiosques, se trouvent omniprésents dans toute une production cinématographique spécialisée. Il s'agit manifestement d'une évolution considérable, marquée d'excès insupportables.

On doit alors se demander si, dans ce domaine, l'école doit conserver son attitude traditionnellement réservée, consistant à tenir ses élèves à l'écart des problèmes de la sexualité ou si, au contraire, elle doit s'engager.

Il apparaît évident que l'Ecole ne peut décider seule; le rôle de la famille est à la fois prioritaire et essentiel. Toutefois comme certains parents se trouvent embarrassés lorsqu'il s'agit d'expliquer à leurs enfants les "mystères de la vie", ils souhaitent une collaboration de l'Ecole, collaboration qui se manifeste comme une mise au point clarifiante et souvent comme une forme de rattrapage face à des camarades mieux informés.

Depuis plusieurs années, après avoir systématiquement requis l'autorisation des parents, nous avons présenté aux élèves de 2e année et en alternance un an sur deux dans les classes P des causeries d'éducation sexuelle. Les diapositives d'une série intitulée *Avant d'aimer* ont toujours servi de support visuel à cette information que le directeur de l'Ecole prend en charge personnellement durant les heures d'éducation sociale. Nous envisageons de procéder de la même manière cette année-ci. C'est pourquoi nous présenterons le cours d'éducation sexuelle aux parents des élèves de 2e année et des classes P1, P2, P3, P7 au cours d'une séance qui aura lieu le

jeudi 30 novembre 1978 à 20h15  
à la grande salle de l'ESB  
Remparts 9, Fribourg.

Durant cette soirée, les parents auront l'occasion de voir défiler les vues utilisées durant le cours. Ils pourront en même temps se rendre compte de son esprit orienté par une conception personnaliste, permettant aussi, en étant vrai et naturel, de donner une information claire, objective, scientifique. Il ne suffit pas en effet d'expliquer plus ou moins complètement, plus ou moins brutalement comment naissent les bébés. Il faut encore rester à l'écoute des problèmes de l'enfant, agir avec tact et prudence, prendre soin de demeurer dans les limites tracées par le respect de personnalités naissantes.

LES PARENTS QUI SOUHAITENT QUE LEUR ENFANT NE PARTICIPE PAS AU COURS  
D'EDUCATION SEXUELLE EN INFORMENT PAR ECRIT LA DIRECTION DE L'ECOLE.

Dès la rentrée du 3e trimestre de l'année scolaire 1977-1978, fixée au 3 avril, le rythme des activités scolaires a été élevé. Les leçons inscrites à l'horaire ont évidemment constitué la très large part du travail quotidien. Pour beaucoup d'élèves, il fallait assurer une promotion et pour cela améliorer des résultats. Les dispositions administratives en vigueur qui accordent aux résultats du 3e trimestre le poids pratiquement absolu de la promotion provoquent parfois des calculs dangereux et amènent certains élèves à attendre le "dernier" moment pour produire un effort véritable. Cela se fait au détriment d'une formation de base solide.

Le 7 avril, il y eut, à la fin des classes, une séance destinée aux élèves qui souhaitaient se présenter aux examens pour "conducteurs de cyclomoteurs" (c'est la formule officielle). Ils furent 97 à affronter les questions et 93 à réussir l'épreuve. Sincèrement et malgré les inquiétudes que cause l'utilisation des vélomoteurs :  
bonne route à tous !

Les activités complémentaires à options destinées aux élèves des classes de 3e année et à ceux qui allaient terminer leur scolarité en section pratique se sont déroulées durant quatre après-midi dès le 18 avril. Le transfert des ACO au troisième trimestre a permis à plusieurs groupes (apiculture, archéologie, équitation notamment) de profiter de conditions atmosphériques mieux adaptées que par le passé au travail proposé. Comme l'an dernier, les photographes ont exposé leurs meilleures oeuvres dans le couloir d'entrée du bâtiment principal et cinq d'entre eux ont reçu un prix. Il s'agit de Damien MULLER (P1), Philippe ZOSSO (3E), Joseph DI MAURO (3B), Dominique FOLLY (3A). Jean-Michel DROUX (3D) a reçu le "grand prix".

Le 26 avril, M. Claude SCHORDERET, conseiller communal et nouveau directeur des Ecoles de la Ville de Fribourg, a pris contact avec le corps enseignant. Ce fut une rencontre fructueuse qui a permis d'aborder de nombreuses questions en relation avec l'enseignement et l'organisation scolaire.

Tout au long de l'année, plusieurs enseignants ont participé à des rencontres tant sur le plan cantonal qu'au niveau romand. Il s'agissait soit de groupes de réflexion ou de recherches soit d'activités en relation avec le perfectionnement pédagogique. C'est ainsi que les maîtres de méthodologie de Suisse romande, le groupe Ecole et Economie, les cours de perfectionnement organisés par la Maison Bolex et de l'Association des ébénistes du canton de Fribourg, la Commission interdépartementale romande pour la coordination de l'enseignement (CIRCE III) ont compté dans

leurs rangs des enseignants de l'ESB. Cette activité s'est poursuivie en juillet pour une douzaine de maîtres qui ont participé à des cours de vacances.

Le 8 mai, le comédien Yves TARLET a présenté, au cours de quatre séances, des poèmes célèbres de la littérature française. Chaque fois, l'auditoire a été conquis et a réservé à l'artiste un tonnerre d'applaudissements.

Le 17 mai, pendant que les candidats au cycle secondaire subissaient les épreuves de l'examen de passage, les élèves de l'ESB effectuaient la traditionnelle marche des 15 km. Il y eut un nouveau record (58 min. 42 sec. pour Antonio TRAGLIA de 3A). Bravo, mais nous réservons la mention la plus élevée à Dominique Baechler et à ses camarades de 3E. Ces derniers ont conduit, à tour de rôle, leur camarade dans son fauteuil roulant tout au long du parcours et sont arrivés dans un temps inférieur à celui de beaucoup d'élèves. Voilà un exemple merveilleux de camaraderie et de solidarité.

Le 5 juin a marqué la remise des prix du concours organisé par les bibliothécaires durant le 2e trimestre et destiné à récompenser le meilleur "avaleur de romans" des classes de 1ère année. Les élèves de 1A se sont particulièrement illustrés et c'est l'un d'eux, Jean-Pierre BEAUD, qui a obtenu le premier prix. Nos compliments.

Durant la deuxième quinzaine de juin, certains travaux de longue haleine ont eu un aboutissement heureux. Les élèves de 1L ont assisté à la "vie" de leurs marionnettes animées par leurs camarades de 3E sur un texte composé par eux-mêmes. Les élèves de 2C ont pu comparer le film qu'ils avaient réalisé et intitulé "Marée noire sur blanc" (une chronique à la fois spirituelle et féroce du recours aux enquêtes et de leur transcription en statistiques) à celui de leurs camarades de 2D. Ceux-ci avaient choisi dans "Aller et retour" le prétexte d'une rédaction dont le sujet les inspirait peu pour illustrer les rêveries de quelques-uns d'entre eux.

L'année scolaire s'est terminée, pour la première fois, sans séance officielle de clôture. En dehors de circonstances particulières, cette manifestation ne répond certainement plus à un besoin. En conséquence, les remises des prix et des certificats de fin d'études secondaires ont été confiées aux professeurs de classe.

# CALENDRIER SCOLAIRE

## Début de l'année scolaire

lundi 28 août 1978 à 07h45

## VACANCES

### Toussaint

du vendredi 27 octobre 1978 à 16h00  
au lundi 6 novembre 1978 à 07h45

### Noël

du vendredi 22 décembre 1978 à 16h00  
au lundi 8 janvier 1979 à 07h45

### Carnaval

du vendredi 23 février 1979 à 16h00  
au lundi 5 mars 1979 à 07h45

### Pâques

du mercredi 11 avril 1979 à 16h00  
au lundi 23 avril 1979 à 07h45

### Eté

du vendredi 29 juin 1979 à 16h00  
au lundi 27 août 1979 à 07h45

## JOURS DE CONGE

Vendredi 8 décembre : Immaculée Conception  
Mardi 1 mai : Fête du Travail  
Jeudi 24 mai : Ascension  
Lundi 4 juin : Lundi de Pentecôte  
Jeudi 14 juin : Fête-Dieu

## REGLEMENT DES ELEVES

1. L'Ecole secondaire du Belluard (E.S.B) a pour but de compléter la formation acquise à l'école primaire et de préparer ses élèves à entrer en apprentissage ou à poursuivre leurs études dans une école du 2e cycle secondaire (Collèges, Ecole normale, Ecole cantonale préparatoire aux professions paramédicales). La poursuite de ces objectifs est conduite selon les prescriptions de la loi fribourgeoise sur l'enseignement secondaire, de son règlement d'application et des dispositions administratives officielles.
2. Toutes les branches du programme sont obligatoires.
3. La promotion à une classe supérieure se fait conformément aux directives officielles; l'Ecole peut imposer, pour les classes de cycle long, des exigences particulières.
4. Toute absence en classe ou à une manifestation officielle de l'Ecole doit être justifiée au retour de l'élève par une excuse écrite des parents. Les permissions pour absences scolaires doivent être demandées par écrit et à l'avance. Toute absence imprévisible - maladie notamment - sera annoncée, le jour même, par téléphone.
5. LES ELEVES OBSERVENT PARTOUT LES REGLES DE LA BIENSEANCE. ILS PRENNENT EN CHARGE LEUR FORMATION PERSONNELLE PAR UN TRAVAIL SERIEUX, DANS UN DIALOGUE BASE SUR L'ESTIME ET LE RESPECT RECIPROQUES. ILS SAUVEGARDENT LA SOLIDARITE ACTIVE AVEC LEURS CAMARADES DE CLASSE OU D'ECOLE PAR UNE CONDUITE SOUCIEUSE DE LA PERSONNE DES AUTRES ET UNE DISCIPLINE LIBREMENT CONSENTIE. ILS S'EFFORCENT D'ANIMER L'ECOLE PAR TOUTES LES INITIATIVES PROPRES A L'ENRICHIR.
6. Les élèves ne peuvent faire partie d'une société ou d'un groupe dont l'activité débute régulièrement après 20h00.
7. Les élèves sont responsables du matériel et du mobilier mis à leur disposition. Les parents paient le remplacement ou la réparation des objets détériorés.
8. Les élèves sont inscrits pour l'année scolaire entière. Les départs anticipés sont limités aux cas prévus par les dispositions officielles : cours professionnels débutant à Pâques, congés agricoles, achèvement de la scolarité obligatoire.
9. En signant le bulletin officiel d'inscription, les parents se déclarent d'accord avec les dispositions prévues ici et s'engagent à les faire respecter par leur enfant.

Ces prescriptions remplacent et, dans certains cas, annulent les dispositions contenues dans les mêmes documents rédigés en juillet 1973 et 1975.

Le directeur de l'ESB

Michel DUCREST

*félicite*

M. et Mme Georges SCHNEUWLY pour la naissance de David

*dit sa sympathie à*

Didier ROSSIER qui a eu la douleur de perdre son père  
Philippe PERLER dont le plus jeune frère est mort dans un accident  
de la circulation

*formule ses remerciements et présente ses meilleurs voeux de succès  
au maîtres qui viennent de quitter l'établissement. Il s'agit de*

Mme Bernadette FARINE  
M. Bernard GACHOUD  
M. Hervé GALEUCHET  
M. Gérard POFFET

*adresse la bienvenue aux nouveaux professeurs de l'Ecole. Il s'agit de*

Mme Suzanne BOURQUI  
Mme Martine GUHL  
Mme Claudine PERROUD  
M. Louis DESPONT  
M. Claude GENDRE  
M. Pierre MONNEY  
M. Francis MORET  
M. Christian SCHWAB

FICHE PERSONNELLE DES ELEVES DE L'ESB

(à remplir et à remettre, jusqu'au jeudi 31 août, à leur maître de classe, par tous les élèves qui sont nouvellement admis à l'ESB aussi bien en 1ère qu'en 2e, en 3e année ou en section P)

Elève Classe .....No .....

Nom ..... Prénom .....

Commune d'origine ..... Né(e) le.....

Numéro postal ..... Domicile .....

Rue ..... Téléphone .....

Langue maternelle ..... Religion .....

Caisse de maladie .....

A quelle(s) société(s) appartiens-tu ? .....

Quelle est la dernière école et la dernière classe que tu as fréquentées ?

.....

Si tu habites hors de Fribourg, où prends-tu le repas de midi ?

.....

Signature de l'élève : .....

Père ou représentant légal

(en cas d'absence du père, mentionner le prénom de la mère)

Nom .....allié .....Prénom .....

Profession .....Adresse exacte .....

En cas d'urgence, autre(s) numéro(s) de téléphone où les parents peuvent être joints durant la journée : .....

Les parents soussignés s'engagent à assurer à leur enfant une fréquentation régulière des cours et à collaborer avec l'école; ils ont pris connaissance du règlement de l'ESB ainsi que des avis de rentrée; ils sont d'accord avec toutes les dispositions qui y sont contenues.

Lieu : ..... le .....

Signature des parents : Père ..... Mère .....

Fiche à remettre jusqu'au 31 août 1978 au professeur de classe par tous les élèves fréquentant une classe du bâtiment principal ou de l'Ecole du Bourg (voir page 20).

Elève : nom ..... prénom ..... cours ..... no .....  
domicile .....

Les parents  inscrivent leur enfant à l'étude surveillée  
 n'inscrivent pas leur enfant à l'étude surveillée

En cas d'inscription, préciser

a) les jours choisis :  lundi  mardi  mercredi  jeudi  vendredi  
b) heure de fin d'étude souhaitée :  16h15  16h30  16h45  17h15

Cocher d'une croix  les mentions qui conviennent.

Signature des parents : .....

Fiche à remettre jusqu'au 31 août 1978 au professeur de classe par tous les élèves de l'ESB (données explicatives page 21).

Elève : nom ..... prénom ..... cours ..... no .....  
les parents

- 1. informent l'ESB  que leur enfant ne peut pratiquer de sport (dispense médicale)
- 2. demandent  que, durant une éventuelle semaine de sport, leur enfant puisse accomplir un stage pré-professionnel (possibilité réservée aux élèves se trouvant en dernière année de scolarité obligatoire)
- 3. choisissent, pour la semaine de sport (18-22 décembre), l'activité suivante :

- judo (1)  basketball (1)  hockey sur glace (1)
- football (1)  volleyball  athlétisme-handball (1)
- ski de fond  natation  ski
- au Col des Mosses
- (1) activité réservée aux garçons  à la Berra
- cocher d'une croix  les mentions qui conviennent.  à Charmey

**ATTENTION** ! le choix ne peut plus être modifié durant les semaines à venir.

Si l'activité cochée n'était pas organisée, mon enfant pratiquerait en remplacement et dans l'ordre de ses préférences les sports suivants :

1. .... 2. ....

4. suggèrent l'organisation, durant la semaine en question, de l'activité suivante :  
.....

Si celle-ci pouvait être mise sur pied, leur enfant y participerait.

N.B. les parents qui apportent une suggestion sous chiffre 4 mentionnent tout de même le choix d'un sport sous 3.

Signature des parents : .....

